

# La gestion des douleurs chez la femme enceinte ou allaitante



Rédigé par l'équipe algologique  
du CHA-Vivalia

La grossesse/l'allaitement sont souvent synonymes de réjouissance. Cette période peut être ponctuée d'épisodes douloureux (nouveaux ou chroniques). Une des priorités et des préoccupations des soignants reste de ne pas sous-traiter des douleurs, tout en respectant certaines précautions. Dans ce sens, si l'imagerie médicale reste déconseillée pendant la grossesse, elle ne constitue pas une contre-indication stricte mais sera utilisée avec prudence (cf site de l'AFCN).

Pour la prescription sans risque d'un antidouleur, un site internet est facilement consultable :

« Le CRAT » (Centre de Référence sur les Agents Tératogènes)  
site de référence pour toutes pathologies de la femme enceinte.

## EN SUIVANT CES RECOMMANDATIONS

- Il faut toujours préférer les traitements non médicamenteux.
- Si des traitements médicamenteux doivent être prescrits, c'est sur le conseil du médecin ! **Pas d'automédication !**  
Les études concernant les traitements pendant la grossesse et l'allaitement sont souvent parcellaires, prudence !
- Une consultation pré conceptionnelle est souhaitable quand un traitement antalgique est pris de manière chronique.

## DOULEUR ET INFLAMMATION

### GROSSESSE

**Paracétamol** : 1<sup>er</sup> choix. Max 3gr/j

**AINS** : **Eviter au maximum**. Prise ponctuelle exceptionnelle avant 20 SA.  
**Formellement contre-indiqué** au-delà de 24 SA.

**Aspirine** : n'est pas un antalgique, sauf à des doses importantes, non acceptable pendant la grossesse.

**Tramadol/ Codéine/ Opiïdes**

**(Morphine)** : possible sous avis médical, doit rester exceptionnel et précautions si traitement jusqu'à l'accouchement (sevrage néonatal).

**Corticoïde** : Autorisé quel que soit le terme et la voie d'administration.

SA = Semaine d'Aménorrhée

### ALLAITEMENT

**Paracétamol** : 1<sup>er</sup> choix. Max 3gr/j

**AINS** : peut être autorisé, préférez Ibuprofène et le Diclofénac.

**Aspirine** : n'est pas un antalgique, sauf à des doses importantes qui contre-indiquent l'usage.

**Tramadol** : envisageable les 4 premiers jours suivant l'accouchement, (peu de passage dans le lait). Après ce délai, traitement à éviter (max 2-3j. au dosage le plus bas ; surveillance néonatale).

**Codéine** : PAS durant les 2 premières sem suivant l'accouchement (à éviter car immaturité hépatique chez l'enfant). Après ce délai, traitement à éviter (max 2-3j. au dosage le plus bas ; surveillance néonatale).

**Opiïdes** : morphine envisageable durant les 3j suivant l'accouchement, sous surveillance néonatale. Après ce délai, l'allaitement sera suspendu (sinon allaitement 4h après une dose de morphine).

**Corticoïde** : Autorisé.



## DOULEURS NEUROPATHIQUES : (cf Flash Algo N°3)

Le TENS est envisageable quel que soit le terme de la grossesse SAUF sur l'abdomen et en lombaire. Il est autorisé chez la femme qui allaite.

La Prégabaline semble être la molécule la plus étudiée, avec peu d'effets secondaires, et sera donc la molécule préférée si un traitement médicamenteux est nécessaire au cours de la grossesse. Des précautions sont à prendre si le traitement perdure jusqu'à l'accouchement.

Les autres molécules sont à prescrire avec les recommandations décrites sur le site (Amitriptyline, Clomipramine, Duloxétine, Prégabaline, localement l'emplâtre de Versatis (Lidocaïne)).

Pendant l'allaitement, le choix se posera en fonction du pourcentage de passage dans le lait et du dosage nécessaire. Un traitement par Duloxétine est envisageable (peu de passage dans le lait, peu d'effets secondaires). Plus de prudence avec la Prégabaline.

## AUTRE PATHOLOGIE DOULOUREUSE RETROUVÉE SUR LE SITE : MIGRAINES

### NAUSÉES

Privilégier les traitements non médicamenteux tels que le gingembre (ex : Antimétil).

#### GROSSESSE

**Métoclopramide** (= Primpéran) : 1<sup>er</sup> choix.

**Ondansétron** (= Zophran) :

Si nécessaire et si possible après 10 SA.

Stop vitamines contenant du Fer.

**Navalit** : Pour les nausées réfractaires

2 gélules le soir (si néc 1 gélule le matin et le midi).

#### ALLAITEMENT

**Métoclopramide** (= Primpéran)

**Dompéridone** (= Motilium)

**RAPPEL** : le Méopa peut être utilisable pour les soins douloureux aussi bien pendant la grossesse que pendant l'allaitement (cf Flash Algo N°21).